

Image not found or type unknown



Demande de renseignement ce qui concerne les allocations familiales

Par **benk**, le **23/09/2013** à **18:36**

bonjour j'ai eu mes papiers en 2009 et j'ai deux enfant[smile33] nés en 2004 et 2006 j'ai eu jamais un euro de la caf avant la régularisation de mes papiers .es que j'ai le droit de demandé le remboursement des allocations et de la prime pré naissance? et c'est quoi les démarches et es qu'il faut prendre un avocat merci d'avance.